

## ASSURANCE AUTO AUTO STANDARD



“

### AUTO STANDARD

Une assurance qui couvre tous les risques et tous les conducteurs.

Trois formules modulables avec de nombreuses garanties optionnelles qui s'adaptent à chaque profil de conducteur.

- Tout conducteur titulaire d'un permis de plus de 3 ans
- Antécédents minimum de 24 mois
- Bonus compris entre 0,50 et 0,90
- Uniquement les personnes physiques



POUR QUI ?

NOS PLUS

### LA LIBERTÉ DE CHOISIR

- 3 niveaux de garanties
- 3 usages : vie privée, domicile/lieu de travail ou tous déplacements
- 3 possibilités de paiement : mensuel, semestriel, annuel

### EN OPTION

- Protection du conducteur 250 000 euros sans franchise
- Protection du conducteur 750 000 euros avec franchise 15%
- Protection du conducteur 750 000 euros sans franchise

### LES PLUS ASSURANCE AUTO STANDARD

- 4 niveaux de garantie protection du conducteur jusqu'à 750.000 euros sans franchise
- Paiement des cotisations assuré en cas de situation difficile (soutien financier)
- Protection juridique incluse
- Assistance 0 km incluse

- RC remorque de plus de 750 kg
- Contenu et équipements objets 500 euros
- Contenu et équipements 1000 euros
- Indemnisation Plus

LES GARANTIES DE BASE

	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Responsabilité civile	⬇	⬇	⬇
Défense Pénale et Recours suite à Accident	⬇	⬇	⬇
Protection Juridique	⬇	⬇	⬇
Protection du conducteur 250 000 € (avec franchise 15%)	⬇	⬇	⬇
Assistance 0 km	⬇	⬇	⬇
Soutien financier	⬇	⬇	⬇
Bris des glaces	-	⬇	⬇
Incendie - Force de la nature - Vol	-	⬇	⬇
Catastrophes Naturelles	-	⬇	⬇
Catastrophes Technologiques	-	⬇	⬇
Attentats et actes de terrorisme	-	⬇	⬇
Dommages tous accidents	-	-	⬇

LES GARANTIES OPTIONNELLES

	Formule 1	Formule 2	Formule 3
Protection du conducteur 250 000 € (sans franchise)	⬇	⬇	⬇
Protection du conducteur 750 000 € (avec franchise 15%)	⬇	⬇	⬇
Protection du conducteur 750 000 € (sans franchise)	⬇	⬇	⬇
RC remorque de plus de 750 kg	⬇	⬇	⬇

⬇ Inclus ⬇ En option

**PROTECTION JURIDIQUE AUTO**

FMA Assurances est à vos côtés pour :

- Vous apporter des informations juridiques par téléphone
- Vous fournir une assistance amiable et judiciaire en cas de litige ou accident.
- Protéger votre permis à points : nous participons aux frais de stage de récupération de points ou d'obtention d'un nouveau permis.

**FORFAIT KILOMÉTRIQUE**

A la souscription, vous pouvez évaluer le nombre de kilomètres que vous pensez effectuer dans l'année (de 5000 kms à illimité) afin d'ajuster votre cotisation.

**OPTION CONTENU ET ÉQUIPEMENTS**

En cas d'effraction ou de vol du véhicule assuré, nous garantissons le vol du contenu de votre véhicule et de ses équipements de 500 € à 1 000 € selon l'option souscrite.

**OPTION INDEMNISATION PLUS**

Vous bénéficiez d'une meilleure indemnisation en cas de dommages subis par le véhicule assuré :

- Valeur d'achat si le véhicule a moins de 24 mois
- Valeur à dire d'expert majorée de 25% si le véhicule a plus de 24 mois et jusqu'à 7 ans.
- Valeur à dire d'expert majorée de 40% si le véhicule a plus de 7 ans.
- Valeur minimum d'indemnisation de 3000 euros garantie quelle que soit la valeur à dire d'expert du véhicule.

**OPTION PROTECTION DU CONDUCTEUR**

En cas d'accident de la circulation, que le conducteur soit responsable ou non, d'incendie, d'explosion ou de phénomène naturel dans lequel le véhicule assuré est impliqué, FMA Assurances indemnise le conducteur, ou ses ayants droits en cas de décès, de tous les préjudices résultant des dommages corporels subis dans la limite de 250 000 € à 750 000 € (avec ou sans franchise de 15 %) selon l'option souscrite.